



Litige suite à un accident de la circulation

Par **antoine**, le **27/07/2009** à **10:23**

Bonjour, je vous remercie d'avance pour l'attention que vous voudrez bien porter à cette question. rnVoici les faits: rnIl y a environ 2 ans j'ai été témoin d'un accident de la circulation, je me suis donc arrêté et j'ai laissé mes coordonnées au cas où les personnes impliquées aient besoin de mon témoignage. Quelques mois après j'ai reçu une lettre de mon assurance m'expliquant que j'étais impliqué dans un accident (les personnes impliquées m'ayant tenu responsable), j'ai donc rempli un constat et expliqué par courrier ce qui s'était réellement passé. N'ayant reçu aucune réponse je ne me suis pas inquiété. Deux après, en voulant assuré un véhicule dans une autre assurance je m'aperçois que j'ai été tenu à 100% responsable sans que mon assurance m'en informe. Suite à cela j'ai fais ré ouvrir le dossier par mon assurance mais malgré plusieurs coups de téléphone rien ne bouge! rnMa question:rnQue puis je faire face au faux témoignage des personnes impliquées dans l'accident et face à mon assurance qui ne semble pas faire avancer le dossier?rnJe reste à votre disposition pour de plus amples informations et vous remercie encore pour l'intérêt porter à ma demande.rnDans l'attente d'une réponse, je vous prie d'agréer l'expression de mes sincères salutations. rnAntoine.